



Tableau de choix – Habilitations électriques pour personnel non-électricien

Choix du client	Opérations réalisées par le salarié	Habilitation requise	Durée prévisionnelle	Observations / Remarques
☐	Travaux non électriques en environnement électrique basse tension (ex. : nettoyage, peinture, maintenance mécanique à proximité d'appareillages BT)	B0	1 jour (exécutant) 1,5 jour (chargé de chantier)	Donne accès aux locaux à risque électrique (LRE). Le chargé de chantier agit comme surveillant électrique.
☐	Travaux non électriques en environnement électrique haute tension (ex. : nettoyage, maintenance ou contrôle visuel en local HT)	H0 – H0V	1 jour (exécutant) 1,5 jour (chargé de chantier)	Autorise l'accès et le travail non électrique dans les locaux HT. Le chargé de chantier supervise les intervenants.
☐	Exploitation courante des installations basse tension (réarmement de protection, manœuvres simples, changement de fusibles)	BE Manœuvre	2 jours (recyclage : 1,5 jour)	Pour opérations de manœuvre uniquement. Le stagiaire doit disposer d'un minimum de connaissances techniques.
☐	Opérations simples de remplacement et de raccordement (ampoules, interrupteurs, prises, volets roulants, chaudières, etc.)	BS	2 jours (recyclage : 1,5 jour)	Travaux hors tension uniquement, en zone 1. Autorise le remplacement ou raccordement d'éléments simples.

Information : Les formations peuvent être dispensées conjointement sans que cela rallonge forcément la durée (ex : H0 – B0 // BS – BE Manœuvre)